



COMITE DIRECTEUR

Réunion du 6 novembre 2025

Procès-Verbal N°3

Président : VOISIN Bertrand

Présents : ROBILLARD Maité, PERRIER Dominique, LAIR Sébastien, , FLEURY Agnès, , FAY Isabelle, DOLD Georges, DEBORDE François, VANTHUYNE Christian, DE LA COTTE Dominique, DROUARD Vincent, MABIRE Thierry, LANEELLE Michèle.

Excusés : NIEWIADOMSKYJ Sylvain, GUYONNET Jean, RABAUD Anne Marie.

Absent non excusé : GOURET Jérémy

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du dernier PV du Comité Directeur ;
- Nos joies, nos peines ;
- Informations du président ;
- Mouvement des commissions ;
- Assemblée Générale Financière ;
- Divers.

ADOPTION DU DERNIER PV :

Adoption du PV du 21 juillet 2025 paru le 01 Aout 2025

Adoption du PV du 24 juillet 2025 paru le 29 juillet 2025

NOS JOIES :

- Félicitations à Agnès FLEURY, Jean Claude CHAPILLON et Léonie HELIE médaillés par la ligue le jour du match Féminin à CAEN, le 28 octobre 2025

NOS PEINES :

- Décès de la maman de Sylvain **NIEWIADOMSKY**
- Décès de Daniel **GACOIN**, ancien président du district (2008 à 2012) et ancien membre du Comex

Le Comité Directeur souhaite un bon rétablissement à Anne-Marie **RABAUD** après son opération.

INFORMATIONS DU PRESIDENT :

Le Comité Directeur avait décidé le 17 avril 2024 de fermer le District la dernière semaine de juillet et la première semaine d'août, ainsi que la période comprise entre le 25 décembre et le 1er janvier, sans que cela apporte au district des économies notables.

Cette mesure n'a pas été mise en place cette année, la notification de cette décision ayant été trop tardive. Au retour de vacances mi-octobre, les salariés ont souhaité rencontrer le Président ainsi que des membres du Comité Directeur.

Nous avons donc reçu nos salariés le 29 octobre : ils nous ont fait part de leur incompréhension face au calendrier de fermeture du District, tel que nous l'avions décidé dans notre décision du 17 avril 2024.

Le Comité Directeur prend en compte les observations formulées lors de l'entretien et l'annulation de cette mesure est votée à la majorité.

Après discussion et l'exposé des souhaits émis par le Comité Directeur pour le fonctionnement du District, une nouvelle proposition sera faite aux salariés très prochainement.

La reprise de Sylviane **ENEU** est prévue le 12 novembre et le Président est en attente du mail de confirmation pour programmer l'entretien de reprise. Sylviane devrait reprendre le travail à mi-temps, trois matinées par semaine.

Le 25 novembre, le contrat de Nicolas **CATHERINE** arrive à son terme ; après discussion, le Comité Directeur décide de lui proposer un CDI.

Le Président évoque la situation de Jérémie **GOURET**, qui depuis son élection au Comité Directeur n'est venu que 2 fois. Il rappelle que, conformément à l'article 13.7 des statuts du District, tout membre du Comité Directeur qui a, sans excuse valable, manqué à trois séances consécutives du Comité Directeur, perd la qualité de membre.

Le Président souhaite échanger sur nos actions, ainsi que l'organisation de manifestations comme Octobre rose et le téléthon.

Il propose de reprogrammer les réunions de secteurs pour aller à la rencontre des clubs, proposition reprise par plusieurs membres.

Le Président indique qu'un groupe de travail a été constitué pour réfléchir sur une évolution de nos règlements et championnats : il est composé de Sébastien **LAIR** et Sylvain **NIEWIADOMSKY**, *membres du comité directeur*, Pascal **TANTALIN**, Didier **LECOSSU**, Olivier **DELILLE** et Dominique **FLEURY**, *membres de la Commission des compétitions*, Isabelle **FAY** *pour les statuts et règlements*, Vincent **DROUARD** *pour la Commission Technique*, André **FESTOU**, *Président de l'AS IFS et représentant des clubs de ligue*, Madalin

FLEURY, Président du *TRONQUAY* représentant les clubs ruraux et Bertrand **CAHU**, ancien président de club (*AUNAY sur ODON*).

Sébastien **LAIR** prend la responsabilité de ce groupe de travail, qui doit commencer ses travaux en janvier.

Certaines commissions, qui sont engagées dans l'organisation de challenges ou autres manifestations, souhaitent que le Comité Directeur soit davantage représenté le jour des rassemblements : les bénévoles sont toujours sensibles à rencontrer leurs élus lors de ces journées.

Le Président propose que quatre personnes participent à l'organisation des finales de coupes futsal, en accompagnement des commissions déjà en place (futsal et féminine) : Maïté **ROBILLARD** (*responsable*), Dominique **DE LA COTTE**, Agnès **FLEURY**, Dominique **FLEURY**.

Gorges **DOLD** sera le représentant du district pour l'accompagnement des arbitres désignés pour les finales.

L'approbation du règlement intérieur de la CDA est reportée à plus tard, car après relecture, la CDA souhaite revoir certaines dispositions avant validation.

MOUVEMENT DES COMMISSIONS :

Suite à la démission de Pascal **TANTALIN**, le Comité Directeur approuve la candidature d'Olivier **DELILLE** pour présider la Commission des Compétitions.

La secrétaire générale présente le tableau des mouvements dans les commissions qui est proposé pour approbation.

- **COMMISSION DES COMPETITIONS**
 - M.**GODEFROY** Bruno, membre de la commission
 - M. **DELILLE** Olivier, président de la commission
- **COMMISSION DES OBSERVATEURS OU ACCOMPAGNEMENT**
 - M.**COUASNON** Hervé
- **COMMISSION DISCIPLINE**
 - M. **VANTHUYNE** Christian (président par intérim)
 - Mme **LANEELLE** Michèle, membre de la commission
 - M. **GUESNON** Albert (démission)
- **COMMISSION REGLEMENTS ET CONTENTIEUX**
 - Mr **TASSET** Eric accepte le rôle de l'instructeur.

Démission de Albert **GUESNON** :

Albert **GUESNON** souhaite quitter la commission de discipline pour raisons personnelles.

Le président de cette commission, Jean **GUYONNET**, souhaite prendre un peu de recul jusqu'à la fin de saison pour raisons personnelles.

C'est une situation difficile pour la commission ; après concertation avec Albert **GUESNON** et Jean **GUYONNET**, il est proposé d'intégrer Michèle **LANEELLE** dans la commission pour remplacer Albert dans ses fonctions de secrétaire dès que la commission aura procédé à la réorganisation de son bureau.

Pour remplacer temporairement Jean **GUYONNET**, le Comité Directeur nomme Christian **VANTHUYNE** Président intérimaire.

Renforcer cette commission devient indispensable pour travailler sereinement. Seules des personnes n'appartenant pas au Comité Directeur peuvent postuler, le quota autorisé étant atteint (toujours avoir une personne hors comité directeur de plus que le nombre de personne du comité directeur).

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE :

Notre Assemblée Générale financière aura lieu en visio-conférence, le vendredi 5 décembre à 19h, avec l'assistance de la Société i-Périclès. Pour simplifier les déplacements des clubs, il sera possible de participer soit en visio-conférence, soit en présentiel au District.

DIVERS :

Questions diverses :

Commission féminine, Anne Marie **RABAUD :**

- Pourquoi en Féminines, garde-t-on le nom de challenge Pitch alors que chez les garçons on le nomme Henri **GUERIN** ?
- Pourquoi au niveau régional tous les challenges s'appellent-ils Pitch ?
- Pourquoi y-a-il des récompenses pour le challenge Henry **GUERIN** et pas pour le Pitch ?
 - Henry **GUERIN**, ce nom est historique.
 - Mise en place d'un challenge pour les Féminines.

François **DEBORDE :**

- Suite aux incidents lors du tournoi Jean **PINGEON** qui ont été traités par les commissions de Discipline et d'Appel et après étude des attendus contenus dans les procès-verbaux, François souhaite savoir si la commission sportive ou une autre instance va retravailler le règlement des tournois déclarés aux instances et les risques qu'ils prennent s'ils ne déclarent pas leur tournoi.
- Pense qu'il convient de rappeler aux clubs et aux arbitres leurs droits et devoirs lors d'un tournoi qui doit être déclaré dans tous les cas.
- Souhaite savoir comment sont protégés les arbitres après qu'ils aient arbitré leur match (qu'ils soient encore dans l'enceinte sportive pour suivre un match ou pour en sortir s'ils sont agressés verbalement ou physiquement par les joueurs et dirigeants de toutes les équipes du fait qu'il n'y a pas de feuille de match pour les tournois.
 - Les tournois devraient tous être déclarés.
 - Si le tournoi n'est pas déclaré, aucun arbitre ne sera mis à disposition par le District du Calvados.

Sébastien **LAIR** :

Sébastien nous informe que lors de son match de D1 les deux clubs se sont retrouvés sur le même banc de touche, cela n'est pas confortable avec le nombre de personnes qui sont sur les bancs (3 remplaçants, 1 dirigeant, l'entraîneur)

Le président propose d'écrire un courrier au club pour lui rappeler qu'il doit y avoir un banc pour chaque équipe présente.

Le président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B. Voisin', written over a horizontal line.

Bertrand **VOISIN**

La secrétaire de Séance,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Robillard', written over a horizontal line.

Maïté **ROBILLARD**